



## Dossier de l'OHI n° S3/8151/HSSC

**LETTRE CIRCULAIRE 30/2019**  
**25 juin 2019**

### **RESULTAT DE LA ONZIEME REUNION DU COMITE DES SERVICES ET DES NORMES HYDROGRAPHIQUES (HSSC)**

#### Références :

- A. LC de l'OHI 57/2018 du 14 novembre – *11<sup>ème</sup> réunion du Comité des services et des normes hydrographiques (HSSC) - du 6 au 9 mai 2019, au Cap, Afrique du Sud*
- B. LC de l'OHI 55/2017 du 31 octobre – *Résultat de la 1ère réunion du Conseil de l'OHI*
- C. LC de l'OHI 14/2019 du 4 mars – *Rapport sur la 6ème session du sous-comité de la navigation, des communications et de la recherche et du sauvetage de l'OMI (NCSR 6)*

Madame la Directrice, Monsieur le Directeur,

1. Comme annoncé dans la référence A, la 11<sup>ème</sup> réunion du Comité des services et des normes hydrographiques (HSSC) a eu lieu au Cap, Afrique du Sud, du 6 au 9 mai 2019. La réunion a été accueillie par le Service hydrographique de la marine sud-africaine (SANHO). Le Président du HSSC, le CA Luigi Sinapi (Italie) a ouvert la réunion et a invité le capitaine de vaisseau Theo Stokes, Directeur du Service hydrographique d'Afrique du Sud, à prononcer le discours d'ouverture. Suite à la démission du vice-président du HSSC, M. Michael Prince (Australie), le Comité a élu M. Magnus Wallhagen (Suède) pour le remplacer. La réunion a vu la participation de 63 personnes issues de 24 Etats membres, de 11 organisations parties prenantes et du Secrétariat de l'OHI.

2. La liste des décisions et actions découlant de la réunion ainsi que d'autres documents de travail et présentations associés à la réunion sont disponibles sur la page HSSC du site web de l'OHI ([www.iho.int](http://www.iho.int) > Comités & GT > HSSC), à la section HSSC-11.

#### **Compte rendu et propositions au Conseil de l'OHI**

3. Le rapport du HSSC à la 3ème réunion du Conseil de l'OHI (C-3) est en cours de rédaction et fera office de compte rendu de la réunion HSSC-11, comme décidé par le Conseil de l'OHI (cf. référence B, Action C1/06).

4. Sur la base des décisions prises au HSSC-11, les principaux items qui seront rapportés au C-3 seront les suivants :

- Les progrès réalisés dans le programme de travail pour les items considérés comme hautement prioritaires par le Conseil de l'OHI en 2017 (cf. référence B, paragraphe 25) ;

- L'aval du projet de révision de la résolution de l'OHI 2/2007 (*Principes et procédures pour la modification des normes et des spécifications techniques de l'OHI*) qui inclut un nouveau cycle d'examen pour les groupes de travail et les équipes de projet pour la phase de développement de spécifications de produit ainsi qu'une annexe fournissant des directives sur la conduite d'une étude d'impact ;
- La nécessité de discussions stratégiques et d'orientations sur le développement, la mise en œuvre et la fourniture des futurs produits basés sur la S-100.

### **Contribution du HSSC à la préparation du plan stratégique révisé de l'OHI**

5. Le président du groupe de travail sur la révision du plan stratégique (SPRWG) du Conseil de l'OHI a rendu compte du projet de plan stratégique révisé de l'OHI qui est en cours de développement et des liens qui doivent être créés avec le programme de travail de l'OHI par le HSSC, au moyen des indicateurs de performance. Des suggestions ultérieures faites par le Président du HSSC à ce sujet seront présentées et débattues à la 3<sup>ème</sup> réunion du Conseil en préparation de la 2<sup>ème</sup> session de l'Assemblée.

### **S-100 et activités connexes**

6. Le HSSC a noté les propositions de dates limites pour l'édition 5.0.0 de la S-100 et a convenu de proroger sa date de publication à 2021. Le HSSC a également chargé ses GT et PT d'envisager d'aligner leurs spécifications de produits S-1xx actuelles sur l'édition 4.0.0 de la S-100. La réunion a approuvé l'édition 1.0.0 de la S-97 et a noté les propositions de report requises afin de préparer l'édition 2.0.0. Le HSSC a également donné son aval à la diffusion de l'édition 2.0.0 de la S-102 par LC de l'OHI aux Etats membres, aux fins d'obtenir leur approbation. Le HSSC a approuvé l'édition 1.0.0 de la S-129 pour test et expérimentation. Il a été convenu de reporter l'aval de la spécification d'interopérabilité pour les systèmes de navigation basés sur la S-100 (S-98) étant donné que des points clés doivent être débattus au préalable, tandis qu'une proposition de mise en œuvre d'un concept de « niveaux de maturité technique de la S-100 » pour le contrôle et le suivi du développement de produits basés sur la S-100 a été avalisé.

7. La réunion a pris note du rapport du DQWG sur les nouveaux indicateurs de qualité des données en cours de développement et a souligné qu'un « arbre décisionnel » sur la qualité des données était prévu afin de donner des orientations pour parvenir à une application harmonisée des paramètres de qualité pour les données hydrographiques dans le cadre de la S-100. Le DQWG a également été félicité pour le développement d'une nouvelle méthodologie de visualisation conditionnelle de la qualité des données bathymétriques qui doit à présent être évaluée.

### **Normes ENC et Avis aux navigateurs**

8. L'ENCWG a rendu compte de ses travaux en cours visant à identifier les composantes particulières de la S-57 (taille de fichier, etc.) qui empêchent les producteurs d'ENC de fournir des isobathes à haute densité, et visant à proposer des recommandations y relatives. L'Édition 6.1.0 de la S-58 (*Vérifications pour la validation des ENC*), contenant plusieurs corrections, a été approuvée par les Etats membres (LC de l'OHI 47/2018). L'Édition 6.1.0 de la S-58 dispose

qu'aucune cellule de base ou mise à jour d'ENC ne sera publiée si elle contient une erreur critique. La réunion a pris note de la volonté de l'Edition 6.1.0 de la S-58 et a conclu que les Etats membres devraient être informés par LC de l'OHI de la disponibilité des jeux de données d'essai de la S-58 et a rappelé l'entrée en vigueur de l'Edition 6.1.0 de la S-58 le 1<sup>er</sup> septembre 2019. La réunion a ensuite donné son aval à la publication des propositions de clarifications pour les normes S-52, S-63 et S-64 et a demandé que les clarifications correspondantes soient publiées sur le site web de l'OHI > Normes et Publications.

9. Le HSSC a pris note du succès de l'atelier du NIPWG sur l'harmonisation des corrections cartographiques XML dans les Avis aux navigateurs qui a eu lieu à Gênes, Italie, les 1<sup>er</sup> et 2 octobre 2018, et a convenu de la nécessité d'organiser un atelier de suivi.

### **Cartographie marine et Dictionnaire hydrographique**

10. Le NCWG a présenté les recommandations provisoires sur le futur de la carte marine papier (FPNC), anticipant la nécessité de développer des directives pour la production automatisée des cartes papier à partir de bases de données ENC. Un rapport consolidé sur le FPNC, tenant compte de l'analyse du résultat d'une enquête réalisée auprès des Etats membres de l'OHI, qui est actuellement en cours (cf. LC de l'OHI 29/2019), sera examiné par le HSSC lors de sa prochaine réunion. Suite à la proposition d'un Etat membre, l'ENCWG et le NCWG ont également été invités à envisager la possibilité de développer dès que possible une UOC<sup>1</sup> de la S-57 couvrant les règles MARPOL, ainsi que son applicabilité à différentes gammes d'échelle. L'arrêt de la tenue à jour de la version anglaise de l'INT-1 – *Symboles, abréviations et termes utilisés sur les cartes marines* a également été noté, et des options alternatives doivent être envisagées par le NCWG lors de sa prochaine réunion.

11. Le HDWG a fait une démonstration convaincante des avantages liés à l'utilisation d'un numéro de référence unique pour les définitions contenues dans le Dictionnaire hydrographique. Ceci vise à faciliter le développement d'un dictionnaire hydrographique multilingue en ligne, dont le prototype comprend déjà des termes et définitions en anglais, français, espagnol et chinois.

### **Relations avec l'OMI**

12. La réunion a pris note du rapport du NIPWG sur les résultats de la réunion (tenue à l'OMI, Londres – octobre 2018) du groupe d'harmonisation OMI/OHI sur la modélisation des données (HGDM) et sur les discussions relatives aux descriptions de services maritimes d'e-Navigation de l'OMI qui relèvent de la responsabilité de l'OHI. Les GT concernés du HSSC et le SC-SMAN ont été invités à examiner les descriptions initiales des « *Services maritimes dans le contexte de l'e-navigation* » qui relèvent de leur responsabilité et à les fournir au NIPWG aux fins d'action ultérieure, selon qu'il convient.

13. Outre l'invitation déjà mentionnée en référence C (cf. paragraphe 7), les Etats membres ont de nouveau été invités à envisager une implication et une participation renforcées aux réunions du NCSR de l'OMI et également à envisager de fournir leur expertise dans le cadre des activités du groupe de travail intersessions de l'OMI sur les navires de surface autonomes maritimes (MASS).

---

<sup>1</sup> Use of Object Catalogue (en français: *utilisation du catalogue d'objets*).

## Prochaine réunion du HSSC

14. Les Etats membres sont invités à noter, à des fins de planification, que la prochaine réunion du HSSC (HSSC-12) se tiendra à Bristol, Royaume-Uni, du 11 au 15 mai 2020.

Veillez agréer, Madame la Directrice, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma haute considération,

Pour le Secrétaire général,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Abri KAMPFER', written in a cursive style.

Abri KAMPFER  
Directeur